

M@rolles Infos

    
@villedemarolles
www.marollesenbrie.fr
Mon appli' Marolles-en-Brie

À LA UNE

RETOUR DES FESTIVITÉS



DOSSIER

1 an de mandat - le bilan

14



ACTUALITÉS

**Démocratie participative :
Points quartier**

18



webimmo.com

L'AGENCE MOINS CHÈRE QUE LES AGENCES !

Votre agence continue de vous accompagner dans vos projets immobiliers

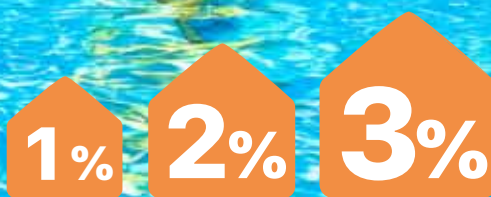
Vendez pendant l'été !

Chez nous, pas de fermeture estivale, nos équipes sont à votre disposition :

Analyse de prix
Conseil
Préparation de la vente
Prises de vues
Commercialisation



Depuis plus de 15 ans, chez nous c'est seulement :



d'honoraires*

*Honoraires cumulatifs pratiques chez 123webimmo.com



123webimmo.com

Votre interlocuteur à Marolles : Sylvie Benisti - 06 32 99 78 66

Agence de St-Maur

Agence de Sucy

Agence de Santeny

VENDEZ PLUS VITE, ACHETEZ MOINS CHER !

SOMMAIRE

Marolles Infos n° 175 / Juillet - Août - Septembre 2021

Actualités **8**

Travaux

Opération composteur

Les élus à votre rencontre

Mon appli Marolles-en-Brie

Police pluri-communale

Bien vivre ensemble

CME : fin de mandat pour les CM2

Savoir rouler à vélo

Dossier **14**

1 an de mandat - le bilan

Démocratie participative **18**

Solidarité **20**

Sortir cet été **21**

Vie associative **22**

Le point culture **26**

Agenda culturel et évènementiel 2021

Libre expression **28**

Tribune libre **29**

Clin d'œil **29**

Résultats élections

Bloc notes **30**



Numéros utiles

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



Professionnels de santé

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs – 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Patricia KHIRI, Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon 07 84 82 35 49

- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands – 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com – 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Michel DUCOURTIEUX, 52 avenue de la Belle Image – 01 45 99 24 74
- Michel MARCENAC, 8 rue des Taillis – 01 45 98 16 58
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons – 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon 06 58 42 17 57

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinna TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie – 01 43 86 13 13

L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE
MAROLLES
EN BRIE

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play

1 AN DE MANDAT

3 questions à Alphonse Boye

Maire de Marolles-en-Brie

Comment avez-vous vécu cette première année de mandat ?

De manière intense ! Très vite après l'élection, il a fallu que nous soyons, mon équipe et moi-même, pleinement opérationnels pour gérer la dégradation de la situation sanitaire, la mise en place des directives préfectorales, les protocoles supplémentaires dans les écoles et l'accompagnement des plus fragiles par notre Centre Communal d'Action Sociale. Cela a conduit ainsi, en septembre 2020, à voter un budget supplémentaire pour supporter ces nouvelles charges liées à la gestion de la pandémie.

Intense aussi car d'importants dossiers ont été engagés dès cette première année, comme la création de notre Police pluri-communale, afin de compenser rapidement les lacunes de l'ancienne police et répondre à la délinquance sur le territoire à court, moyen et long terme. Nous sommes par ailleurs ravis d'accueillir, cet été, trois agents de police supplémentaires.

Le lancement du projet Cœur de Village a été également un temps fort cette première année. Je suis très heureux qu'après quinze ans, la situation ait pu être débloquée afin de permettre que ce projet, déterminant pour l'avenir et le dynamisme de notre ville, puisse enfin voir le jour.

Quelle a été la priorité de l'équipe municipale à son arrivée en juillet 2020 ?

Notre première priorité a été d'apaiser les relations avec nos concitoyens et nos partenaires. Notre rôle d'élus est avant tout une fonction de proximité et d'écoute.

Parce que nous croyons en l'intelligence collective et à ses bienfaits sur l'action publique, il était nécessaire de changer les méthodes de travail. Pour cela il a fallu créer de la confiance avec les agents municipaux et permettre à chacun d'eux d'être force de proposition.

Ainsi, renouer les liens avec les agents municipaux, avec nos partenaires institutionnels (État, GPSEA, Département-Région et les Bâtiments de France) a été l'un de nos premiers objectifs. Nous avons également veillé au bon fonctionnement démocratique municipal : donner le pouvoir qui lui revient à l'opposition, veiller à ce que chaque groupe politique soit représenté dans chaque commission et l'associer aux réunions hebdomadaires de gestion de la crise COVID durant le confinement de l'automne.



Avec la création d'une commission extramunicipale de sécurité regroupant élus de la majorité, de l'opposition et des habitants (ndlr : voir page 11), ou encore le lancement des points quartiers à la rentrée, nous concrétisons notre volonté de promouvoir le travail collectif et les échanges de points de vue.

Quelles leçons tirez-vous après un an d'exercice comme maire ?

Un maire est le chef d'orchestre d'une équipe d'élus et d'agents. Pour cela, je peux compter sur les élus pour porter les projets, animer chaque délégation, aller à la rencontre des Marollais. Je sais pouvoir compter également sur le professionnalisme des services municipaux. Nous pouvons être fiers des quatre-vingts agents qui travaillent chaque jour pour notre ville et pour les Marollais.

Au cours de cette première année, marquée par les restrictions sanitaires, j'ai mesuré également que je pouvais compter sur les Marollais. Malgré quelques irréductibles, chacun a fait des efforts pour respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires. Ainsi, nous n'avons jamais été cités parmi les villes qui comptaient un taux important de cas de COVID.

Comme tous, durant cette année si particulière, j'ai pu mesurer à quel point nous avons besoin de nous retrouver, d'échanger, de profiter à nouveau des petits plaisirs de la vie. Aussi, d'oublier cette année de frustrations et parfois d'isolement. Notre devoir d'élus est également de créer ces occasions pour nous retrouver et aider, chacune et chacun, à reprendre une vie normale. L'équipe municipale s'y engage.

Bonnes vacances à Toutes et à Tous.

marolles en fête

C'EST BON D'ÊTRE ENSEMBLE!





Travaux

Modification du sens de circulation de la rue des Selliers

Suite aux travaux de réaménagement de l'avenue des Bruyères, une piste cyclable a été créée. Certains riverains de la rue des Selliers ont alerté la municipalité sur le manque de visibilité des cyclistes roulant sur la piste cyclable lorsqu'ils sortent de la voie avec leurs véhicules. Afin d'éviter une zone accidentogène, les services de la Police Municipale et ceux du SIVOM ont été consultés par la municipalité et nous avons proposé aux riverains une solution plus sécuritaire. C'est ainsi qu'un changement de sens de circulation de la rue des Selliers a été mis en place, du 12 mai au 29 juin. Pendant cette période, les usagers et les riverains de la rue des Selliers ont pu tester l'efficacité de ce changement.

Lors d'une réunion publique qui s'est déroulée en mairie le mardi 29 juin 2021, chaque riverain a pu transmettre son retour d'expérience sur cette phase de test. Plus de la majorité des riverains n'a pas souhaité confirmer la modification du sens de circulation. La rue des Selliers retrouvera donc son sens de circulation initial.

Cette 1^{ère} consultation, initiée par la municipalité, entre dans le cadre de la démocratie participative que l'équipe municipale a souhaité mettre en place pour recueillir les observations, propositions et contre-propositions, préalablement à la prise de certaines décisions qui impactent le cadre de vie des Maronnais. Elle a permis d'échanger avec les riverains et de trouver ensemble les solutions adéquates. En conclusion, afin d'écartier tout risque d'accident, il a été proposé d'installer des miroirs de sécurité aux abords du carrefour identifié. Ces dispositifs permettront de sécuriser le cheminement des vélos sur la piste cyclable et de permettre une bonne visibilité des automobilistes qui sortent de la rue des Selliers. Ils seront installés très prochainement.

Un parcours santé qui s'étoffe

Il en sera prochainement de même pour le module de Street Work Out du Parc de la Marnière que les Maronnais pourront retrouver sur le Parc urbain. De nouveaux agrès sportifs de plein air, stockés depuis plus d'un an aux services techniques, seront également installés aux abords de l'allée principale du Parc Urbain, dans la continuité de l'offre existante.

Ces nouvelles implantations d'agrès entrent dans le cadre de l'accessibilité des installations publiques aux personnes à mobilité réduite.

Le parcours santé du Parc Urbain s'étoffe et proposera une promenade sportive encore plus rythmée pour les Maronnais.

Un nouvel espace de loisirs rue Chasse-Lièvre

Lors de la campagne électorale, l'équipe municipale s'était engagée, auprès de la jeunesse maronnaise, à créer un espace pour les jeunes, hors des zones d'habitation, pour leur permettre de se retrouver tranquillement, sans gêner le voisinage.

Une zone de rencontre dédiée aux loisirs et à la détente a donc été aménagée rue Chasse-Lièvre. Deux tables de ping-pong ainsi que des tables de pique-nique y ont été installées afin d'accueillir le public en plein air.

La décision de déplacer les tables de ping-pong initialement situées sur le Parc de la Marnière, fait suite au constat de plusieurs non-conformités à l'autorisation des Architectes des Bâtiments de France, pour les aménagements réalisés précédemment sur ce parc, en face de l'église.

Aire de jeux des petits

L'aire de jeux des petits, théâtre de plusieurs incivilités et actes de vandalisme ces dernières années, est actuellement fermée au public. Cette année le vandalisme a coûté environ 12 000 € de réparations, notamment sur la clôture du parc.

Certains éléments du petit parc, encore en bon état et répondant aux normes de sécurité, ont donc été retirés afin d'être réinstallés plus tard à côté de l'aire de jeux des juniors situé sur le Parc Urbain, derrière le tennis. Cette solution permettra d'éviter un énième acte de vandalisme car il n'y aura plus de clôture. Nous avons dans l'idée de regrouper les deux aires de jeux, face à la caméra de vidéo-protection, déjà existante, pour contrôler la zone de jeux.

D'autre part, plusieurs parents et également certaines assistantes maternelles regrettent de devoir choisir une aire de jeux au détriment d'une autre et de ne pouvoir satisfaire petits et grands en même temps. Cette solution permettra aux parents la sérénité de surveiller leurs enfants en un même endroit et aux enfants de profiter pleinement des jeux.

Les élus au Conseil Municipal des Enfants ont pris à cœur de travailler sur le projet d'aménagement d'une nouvelle aire de jeux pour les petits et les plus grands. Ils proposeront prochainement de nouveaux éléments de jeux plus modernes.

Bien évidemment, l'emplacement de ces nouvelles installations se fera dans la concertation avec la population et les riverains, pour pouvoir recueillir les avis de chacun et trouver ensemble les solutions les plus avantageuses pour permettre aux enfants maronnais de s'amuser.

DÉMOCRATIE LOCALE

Les élus à votre rencontre



Le samedi 22 mai dernier, à l'occasion de la parution du Marolles Infos et grâce à l'allègement des restrictions sanitaires, vos élus étaient présents au Centre commercial des Buissons.

Une matinée conviviale d'écoute et d'échanges avec les Marollais, que l'équipe municipale souhaite renouveler régulièrement.

Nous vous tiendrons informés sur nos réseaux des prochains rendez-vous « Les élus à votre rencontre ».

DEVELOPPEMENT DURABLE

Opération composteur réussie !

Du 17 mai au 7 juin, une opération d'acquisition de composteurs a été lancée par la municipalité et le SIVOM. L'objectif : encourager les Marollais à passer au compostage en facilitant leur équipement. Une vingtaine d'entre vous a ainsi répondu positivement à cette opération.

Le 19 juin dernier, avant de repartir avec leur composteur, les participants ont bénéficié d'une formation de Denis Faro, maître-composteur marollais, afin de réunir toutes les chances de réussir leur passage au compostage. Ce moment d'échange a permis aux participants de lever leurs doutes, d'obtenir des conseils avisés et de repartir rassurés et fins prêts à se lancer dans l'expérience du compostage.

Avez-vous également des questions sur le compostage ? N'hésitez pas à revenir vers nous, nous pourrions ainsi vous mettre en relation avec les professionnels et amateurs de la technique de compostage sur la commune.

En bref

COVID-19

Levée des restrictions

Depuis le 9 juin, les Français retrouvent petit à petit leurs habitudes grâce à l'allègement progressif d'un certain nombre de restrictions. A la veille de l'été, voici un petit rappel de ce qui nous est désormais possible de faire dans l'espace public.

Depuis le 20 juin, nous ne sommes plus soumis au couvre-feu et le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur sauf dans les situations de regroupements de personnes (à la sortie des écoles, dans les files d'attente, au marché ou encore dans les tribunes des stades).

Au 30 juin, c'est la fin des limites de jauge dans les lieux recevant du public, sauf à l'intérieur des salles de concert ou des festivals avec du public debout où une jauge de 75 % reste exigée.

Il est possible de participer à un événement rassemblant plus de 1 000 personnes en extérieur et en intérieur avec le pass sanitaire.



Le maintien des mesures barrières et de la distanciation physique reste de rigueur, ainsi que le port du masque lors des concerts et festivals debout en plein air ou en intérieur (moins de 1 000 spectateurs).

Les compétitions sportives de plein air pour les pratiquants amateurs peuvent se tenir dans la limite de 2 500 personnes. Le pass sanitaire sera exigé au-delà de 1 000 personnes.

Concernant les discothèques, leur réouverture est fixée au 9 juillet avec des conditions sanitaires précises (pass sanitaire obligatoire, jauge de 75% en intérieur, activation de l'application TousAntiCovid Signal, le cahier de rappel numérique).

SAVOIR-ROULER À VÉLO

Les écoliers de CM2 formés à la circulation à vélo

Mettre son casque, vérifier son vélo, savoir freiner, se positionner dans la rue, tourner à gauche, prendre un carrefour giratoire, un double-sens cyclable... Beaucoup de gestes importants à apprendre pour se déplacer en sécurité à vélo dans les rues.

Le Code de la Route prévoit qu'un enfant de plus de 8 ans ne peut plus rouler sur le trottoir, ce qui n'est pas forcément facile lorsqu'il n'y a pas de piste cyclable séparée. Il doit donc apprendre à circuler de manière sûre sur la chaussée avec les véhicules motorisés, afin de devenir progressivement autonome à vélo.

Grâce à un financement de parcs à vélos sécurisés, la municipalité en partenariat avec l'association Le Nez au Vent et les écoles a permis la mise en place du programme national « Savoir-Rouler à Vélo » dans le cadre scolaire pour les 3 classes de CM2 et CM1/CM2 des écoles des Buissons et de la Forêt.

Un moniteur diplômé, membre du groupe de formateurs de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), a ainsi organisé à Marolles en mai et juin cette formation avec l'éducateur sportif de la ville, des bénévoles de l'association formés IMV (Mobilité à Vélo) et des parents volontaires.

Chaque élève a ainsi pu bénéficier de 5 séances hebdomadaires de 2h. Les 2 premières se sont déroulées dans l'enceinte des écoles pour perfectionner la pratique du vélo, puis 3 séances ont eu lieu à l'extérieur dans les rues de la ville pour apprendre à circuler d'abord en groupe – en « mini-bus » par 2 ou en file indienne – puis seul accompagné d'un adulte, en travaillant chaque difficulté en particulier (les ronds-points, les cédez-le-passage et la descente de l'avenue de la Belle Image, les stationnements en chicane de l'avenue de Grosbois vers l'église, la rue Pierre Bezançon en zone partagée en double sens...).

L'évaluation finale individuelle des enfants fin juin sur le parcours a montré une grande concentration et un très bon niveau de chacune et chacun, même si parfois certains gestes restent encore à perfectionner.

Cette première formation a été très appréciée et devrait être renouvelée.

Je vous accompagne pour réaliser votre projet immobilier

- UN RESEAU DE PROXIMITE
- DES HONORAIRES ADAPTES
- DES SERVICES EFFICACES
- SAVOIR-FAIRE ET FORMATION

Avançons ensemble vers votre projet immobilier
Estimation de votre bien OFFERTE

Encore MERCI aux Vendeurs et aux Acquéreurs pour leur confiance.

Dorothée MONTCHARMONT
06 62 52 98 21
dorothee.montcharmont@iadfrance.fr

VENDU
Dorothée MONTCHARMONT
06 62 52 98 21
iadfrance.fr

VENDU
Dorothée MONTCHARMONT
06 62 52 98 21
iadfrance.fr

VENDU
Dorothée MONTCHARMONT
06 62 52 98 21
iadfrance.fr

POLICE PLURI-COMMUNALE

Les communes autour de la table pour dresser un premier bilan

Le mardi 15 juin dernier, les maires et élus du comité de direction de la Police pluri-communale se sont réunis à Marolles-en-Brie pour faire un bilan de son action, près de 3 mois après son lancement.

Ces premiers mois d'exercice ont confirmé la nécessité d'une présence sécuritaire complémentaire à celle de la Police Nationale sur le Plateau Briard notamment pour lutter contre le stationnement abusif, les vitesses parfois élevées dans nos centres-villes, les phénomènes de tapage nocturne ou encore l'utilisation de tondeuses hors des créneaux horaires autorisés.

Concernant Marolles, les équipes de notre nouvelle police pluri-communale ont rapidement ciblé les spécificités de notre ville et ainsi permis de pacifier certains secteurs auparavant problématiques : la Place aux Grains et le Centre commercial des Buissons.

Cette réunion a été l'occasion d'annoncer le recrutement de 3 nouveaux agents de police municipale pour cet été.

La sécurité étant l'affaire de tous, la rentrée verra la création d'une commission composée d'élus de la majorité, de l'opposition et de citoyens ayant un

attrait pour les questions de sécurité et de citoyenneté. Cette instance permettra de nourrir la réflexion sur ces problématiques et de tendre vers les bonnes pratiques grâce à l'expérience des membres de la commission.

CIVISME

Bien vivre ensemble, c'est respecter les autres**Nuisances sonores : respecter la tranquillité de tous**

Les travaux de bricolage et de jardinage peuvent occasionner une gêne sonore, c'est pourquoi ils sont encadrés par un arrêté préfectoral qui précise les horaires auxquels ces travaux peuvent être pratiqués :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Ainsi, si vous devez réaliser des travaux chez vous ou encore tondre votre pelouse, veillez à respecter ces horaires et éviter, autant que possible, les dimanches et jours fériés. De même, lorsque vous déposez vos bouteilles et bocaux en verre dans les conteneurs, pensez à le faire en journée, les riverains vous remercieront !

Ma ville, mon chien, ma responsabilité

Nos compagnons à quatre pattes prennent une grande place dans nos vies, n'oublions pas pour autant les obligations qui reviennent, par définition, à leurs maîtres.

Un arrêté du maire règlemente leur circulation sur la voie publique : les chiens doivent être tenus en laisse et/ou muselés. Ils doivent être également identifiables par une puce électronique ou un tatouage.

Un chien ou un chat errant au-delà de 100 mètres de son domicile est considéré « en état de divagation » et peut donc être conduit à la fourrière.

Nous avons la chance de vivre dans une commune verdoyante avec de belles promenades. Afin que ces lieux restent praticables et appréciés de tous, les déjections canines doivent être ramassées et jetées dans une poubelle. Des distributeurs de sacs sont disponibles au Parc urbain



pour le rappeler, cependant il est de la responsabilité du maître d'être équipé pour ramasser les déjections de son chien.

Ma maison, notre ville : respecter notre lieu de vie à tous

Si à la maison nous appliquons nos propres règles, à l'extérieur nous avons les mêmes devoirs que nos voisins :

- Tailler et élaguer sa haie : chaque habitant est responsable de la taille de sa haie ou de ses arbres lorsqu'ils donnent sur la rue ou la propriété du voisin. Cela permet de préserver la sécurité des usagers, des trottoirs, d'entretenir de bonnes relations entre voisins et de préserver le cadre verdoyant et agréable de la ville.
- Encombrants et dépôts sauvages : respecter les jours de collectes d'encombrants c'est respecter les usagers des trottoirs. En effet, il n'est jamais bien agréable, ni sécuritaire, de se promener parmi les déchets et autres objets indésirables laissés à l'abandon sur la voie publique.

En bref

JEUNESSE

Un projet ? Ta mairie t'accompagne !

La municipalité accompagne les jeunes de moins de 25 ans, dans la réalisation de leur projet grâce au dispositif « La Bourse aux projets ».

Pour en bénéficier, les candidats doivent remettre aux animateurs de la Maison des Jeunes, un dossier qui sera présenté et soumis à la commission d'attribution. Cette aide peut prendre la forme d'une aide financière, logistique ou encore d'un accompagnement méthodologique.

Plus d'informations auprès de la
Maison des Jeunes – 01 45 99 02 89 –
maisondesjeunes@marollesenbrie.fr



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Fin de mandat pour les CM2

A l'occasion d'une cérémonie de remise de diplôme aux Conseillers municipaux enfants de CM2, qui finissent leur mandat en juin, un bilan des réalisations s'impose.

Malgré un mandat marqué par la crise du Covid-19, les jeunes conseillers ont réussi un certain nombre d'opérations parmi lesquelles nous pouvons citer la collecte alimentaire pour le Secours Catholique, l'Opération Nettoyage, les cérémonies de commémorations...

D'autres projets sont en cours de réflexion, nous aurons le plaisir de les voir se concrétiser au prochain mandat.

Merci à ces jeunes élus pour leur implication, leur dynamisme et leur bienveillance. Bonne rentrée au collège !

JEUNESSE

Relooking du clos 5

Le 20 mars, les jeunes de la Maison des Jeunes et Andy Cassayre, artiste graffeur, ont relooké les murs des box de la résidence du Clos 5 (près de la Place des Quatre Saisons). Ce projet commun, à l'initiative de la copropriété, a pour objectif de requalifier un mur auparavant tagué, avec une œuvre de Street Art dans laquelle se sont investis les jeunes de Marolles.

Le rendu est incroyable, félicitations aux jeunes artistes et à Andy Cassayre.

**Co'Esthétic**

...la Beauté chez Vous...

Coralie: 06 15 38 65 78

coesthetic

acceptée

Épilation

 Maquillage & Beauté du regard
Soins du Visage

Soins des Mains & des Pieds

forfait Mariée



INFORMATION MUNICIPALE

Mon Appli Marolles-en-Brie

Nous vous l'avions annoncée et la voilà lancée ! L'accueil que vous lui avez réservé démontre bien combien elle est utile au quotidien.

Vous aussi, vous pouvez dès à présent télécharger gratuitement l'application de la ville sur votre téléphone via l'Apple Store ou Google Play.

Grâce à votre Appli'Mobile vous aurez dans votre poche les dernières actualités de la ville, les prochains événements, le magazine municipal, les numéros utiles, l'accès aux professionnels de santé, aux commerçants, aux associations, aux démarches administratives, au Portail Famille...

Ce nouvel outil de proximité vous permet également de vous tenir informé et d'effectuer des signalements directement aux services de mairie sur diverses observations sur la commune : stationnement, propreté, espaces verts, voirie, éclairage ou encore incivilités.

Pour télécharger l'application, rien de plus simple : dans la barre de recherche de votre Apple Store ou Google Play « Marolles-en-Brie » et l'application vous sera proposée.

Sinon, il vous suffit de scanner le QR code proposé ici et télécharger l'application directement.

MAROLLES EN BRIE

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE

En bref

ENFANCE

La sécurité routière s'apprend aussi à l'école !

L'équipe d'animation périscolaire a organisé des ateliers de prévention à la sécurité routière au sein des écoles de la ville.

Au programme : comment se comporter lorsqu'on est piéton, comment appréhender le Code de la Route, atelier sur la sécurité à vélo et enfin, mise en pratique sur un circuit créé pour l'occasion ! Ce projet pédagogique accompagne ainsi les apprentissages des enfants sur comment se comporter sur la route, à pied ou à vélo !

ENFANCE

Parcours du Cœur

Ce dispositif est mis en place chaque année, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Il consiste à sensibiliser les enfants aux bons réflexes santé : connaissances des organes du corps et leurs compétences, alimentation, activité physique quotidienne...

Les aspects théoriques sont étudiés en classe avec les enseignants, puis les enfants viennent pratiquer une activité physique avec les éducateurs sportifs. Cette année, en raison du contexte sanitaire, les ateliers sportifs ont été mis en place à l'extérieur dans les cours des écoles. L'ensemble des classes de CP-CE1-CE2 des 2 écoles ont pu se défouler sur des défis sportifs proposés par Alexis, stagiaire en formation d'éducateur sportif.

SPORT

Jeux du Val de Marne

Mis en place par le Conseil Départemental, les Jeux du Val-de-Marne permettent d'initier gratuitement les enfants à certaines activités sportives. Ainsi les classes de CM1 et CM2 de Marolles ont pu profiter de séances d'initiation au rugby « sans touche » les 25 et 27 mai. Ces séances ont été mises en place en partenariat avec le club de Villecresnes. Les enfants ont apprécié cette activité ludique pratiquée sur le terrain synthétique du stade Didier Boutten.

1 AN DE MANDAT – LE BILAN

Le 3 juillet 2020, votre nouvelle équipe municipale prenait ses fonctions. Après un an de mandat, revenons sur les principales actions menées par la Municipalité.

ÉCHANGER & INFORMER



Les élus à votre rencontre

- Des échanges de proximité entre vous et vos élus : Les élus à votre rencontre, accueil des nouveaux Marollais...
- **Mise en ligne des conseils municipaux** sur la chaîne YouTube de la ville ;
- Davantage de droits pour l'opposition : invitation aux réunions hebdomadaires COVID en visio-conférence. Chaque **groupe d'opposition est doté d'un siège** dans chaque commission municipale, même lorsque le décompte légal ne leur en attribuait pas ;
- Avril 2021 - Installation de **4 panneaux d'informations municipales** dans les endroits stratégiques de notre commune
- Juin 2021- Lancement de l'**application mobile citoyenne** « Mon appli' Marolles-en-Brie » ;
- **Consultation du public** via sondage (accueil périscolaire, culture, Ciné plein air...).



Nouveaux outils de communication



ACCOMPAGNER & PROTÉGER

- Été 2020 – Mise en place de la **Mutuelle communale** ;
- Septembre 2020 – Adoption d'un **budget supplémentaire** : au-delà de corriger les erreurs comptables de la précédente majorité, cette enveloppe supplémentaire a permis de prendre en charge les dépenses supplémentaires induites à la gestion de la COVID et en particulier, l'application de nouveaux protocoles sanitaires à partir de Septembre 2020 : nettoyage et entretien supplémentaires, protections pour les agents, heures supplémentaires, etc...
- **Distribution de masques** dans les écoles ;
- Soutien à la **campagne de test COVID-19** : la ville a accueilli 2 opérations de dépistage ;
- Hiver 2020 – Campagne de publicité pour **soutenir la réouverture des commerces marollais** pendant les fêtes de fin d'année ;
- Printemps 2021 – Mise en place d'une **navette pour la vaccination à Sucy** (l'ARS n'ayant pas retenu la candidature de Marolles pour accueillir un centre de vaccination) ;
- Avril 2021 – La **subvention accordée au Centre Communale d'Action Sociale** a été augmentée de 18% par rapport à 2020 afin de développer les aides adéquates aux différents publics touchés par la crise (seniors, familles jeunes...) ;
- **Augmentation des subventions** aux associations et attribution en toute transparence ;
- **Rencontres régulières en visio-conférence** avec les **présidents des associations marollaises**.



Centre de vaccination de Sucy



Distribution de masques

Avril 2021 - Mise en place d'une **police pluri-communale** regroupant les villes de Santeny, Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres et Marolles-en-Brie ; cette nouvelle police permet de bénéficier de davantage d'effectif à moindre coût. Cet été, trois nouveaux agents intègrent l'effectif, soit un total de 7 agents. L'objectif pour 2022 sera d'être doté d'une police de 12 agents.



PRÉSERVER & VALORISER



Requalification de l'avenue des Bruyères

- Fin 2020 – Travaux de **rafraîchissement du dôme de l'Église** et élagages des arbres situés à l'arrière de l'édifice ;
- Hiver 2021 – **Réfection de l'avenue des Buissons** ;
- Hiver 2021 – **Requalification de l'avenue des Bruyères** : piste cyclable et pose de ralentisseurs ;
- Hiver 2021 – **Réparation de la passerelle** : une phase de réparations urgentes s'est tenue fin 2020 avant le lancement des études pour une réfection complète de la passerelle ;
- Mai 2021 – **Création d'un espace de loisirs** et de détente rue Chasse-Lièvre ;
- Juin 2021 – Aide à **l'achat de composteur**.



Espace de loisirs rue Chasse-Lièvre



Opération composteur



Printemps 2021 - Lancement du projet **Cœur de Village** : permettant de favoriser le parcours résidentiel dans notre commune, ce projet vise à construire 131 logements très diversifiés (dont 41 logements aidés).

L'architecture des constructions respectera le charme du quartier et intégrera de nombreux espaces verts et 206 places de parking. De plus, la municipalité a souhaité implanter un restaurant sur le parvis de la mairie afin d'offrir une plus grande attractivité au centre ancien.

Forum des associations



Marolles en fête

Juin 2021 – Convention de **partenariat avec le Centre culturel La Rue** (Mandres-les-Roses) : afin d'étoffer l'offre culturelle sur notre territoire et de bénéficier d'une infrastructure culturelle polyvalente à proximité, Marolles-en-Brie et les communes voisines ont décidé de s'investir dans le centre culturel La Rue. Au-delà de soutenir les artistes par le truchement de La Rue gérant l'équipement, il s'agit de faire bénéficier notre territoire d'une programmation culturelle adaptée décidée par un comité de pilotage où chaque ville sera représentée.

Retrouvez le programme pages 26-27.

SE RETROUVER & S'ÉVADER

- Septembre 2020 – **Forum des associations** au Parc Urbain ;
- **Créations Street Art** dans la ville (Centre de Loisirs, Maison des Jeunes, résidence du Clos 5...) ;
- Initiation aux techniques de webradio pour les jeunes, nous espérons un lancement à la rentrée ;
- Une **offre culturelle adaptée** aux restrictions sanitaires : Concours des tableaux vivants, exposition Jean de la Fontaine, Point culture en ligne, Mercredi on lit...
- Organisation d'**événements conviviaux** adaptés à la crise : fête du livre, Halloween (Fais-moi peur !), Mois du foodtruck, Marolles en Fête, Fan Zone Euro 2021, Cinéma plein air ;
- Juillet 2021 – Lancement du **Rallye Nature**.



Le Mois du Foodtruck



Ciné plein air

PROCHAINEMENT

- Juillet 2021 – Lancement des **stages multisports** afin d'élargir les offres de loisirs aux enfants marollais pendant la période estivale ;
- Août 2021 – En partenariat avec la ville de Santeny, **ouverture du Centre de loisirs** les deux premières semaines d'août afin d'offrir aux parents une solution d'accueil pendant la période estivale (54 enfants inscrits). Habituellement, le centre de loisirs était fermé durant ces deux semaines ;
- Rentrée 2021 – Installation de **purificateurs d'air** dans les réfectoires de nos écoles ;
- Septembre 2021 – Lancement des **points quartier** avec vos élus (plus d'infos pages 18-19) ;
- Septembre 2021 – Installation de la **commission extramunicipale de sécurité** : l'action de notre nouvelle Police pluri-communale sera nourrie des échanges de cette commission composée d'élus de la majorité, de l'opposition et de citoyens ayant un attrait pour les questions de sécurité et de citoyenneté (plus d'infos page 11) ;
- Septembre 2021 – Journées Européennes du Patrimoine : lancement du **Rallye Culture** .

POINTS QUARTIER

Rendez-vous en septembre dans votre rue !

La levée progressive des restrictions sanitaires nous permet enfin d'imaginer des occasions de nous retrouver, de créer des moments d'échanges sans passer par les outils de visio-conférence ou des rendez-vous individuels en mairie. S'il est désormais courant de nous croiser sur les événements ou encore au Centre commercial des Buissons, comme le 22 mai, à l'occasion des « élus à votre rencontre », notre volonté est d'échanger sur votre quotidien, dans votre quartier.

Et si on se retrouvait à la rentrée pour échanger dans votre quartier ?

Les samedis 11, 18 et 25 septembre prochain, nous vous proposons de retrouver vos élus dans votre quartier pour évoquer ensemble votre cadre de vie, les éventuelles problématiques que vous rencontrez au quotidien et les solutions qui pourraient être apportées.

A cet effet, la ville a été divisée en 3 quartiers :

- Nord : samedi 11 septembre (10h-13h)
- Centre : samedi 18 septembre (10h-13h)
- Sud : samedi 25 septembre (10h-13h)

Pour savoir à quel quartier votre habitation est rattachée, consultez le plan de quartiers ci-contre.

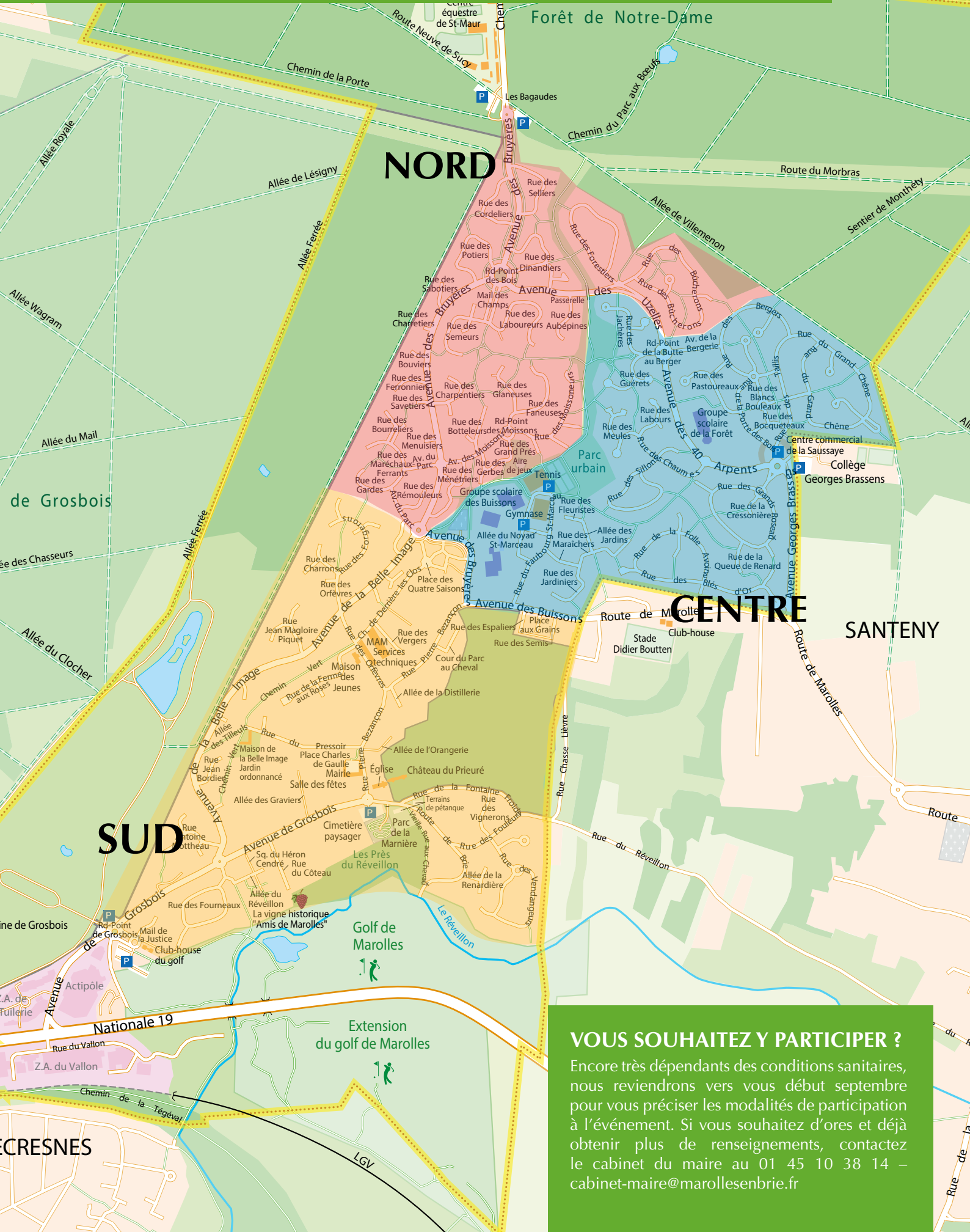
De quoi parle-t-on à un point quartier ?

A la différence d'une réunion publique ou d'un rendez-vous en mairie, le point quartier vous permet d'échanger avec vos élus *in situ*, dans votre rue, sur votre quotidien : état de la voirie, entretien des espaces verts, équipements publics, etc... C'est l'occasion idéale pour évoquer avec vos élus une problématique, une suggestion, propres à votre cadre de vie.

Les questions posées lors de ces points quartier font alors l'objet d'un suivi des élus et des services municipaux présents qui vous rendront compte des réponses apportées.

Quel est votre secteur ?

SECTEUR NORD	SECTEUR CENTRE	SECTEUR SUD
Rue des Bucherons	Rue des Pastoureaux	Rue des Chaudronniers
Rue des Forestiers	Rue des Boqueteaux	Rue des Forgerons
Rue des Dinandiers	Rue des Blancs Bouleaux	Rue des Charrons
Rue des Selliers	Rue de la Porte des Bois	Rue des Orfèvres
Rue des Cordeliers	Rue des Taillis	Rue de la Ferme aux Roses
Maison Forestière	Avenue des Quarante Arpents	Chemin de derrière les Clos
Rue des Aubépines	Rond-point de la Saussaye	Rue des Vergers
Rue des Laboureurs	Rue du Grand Chêne	Rue des Couteliers
Rue des Semeurs	Avenue de la Bergerie	Rue des Taillandiers
Rue des Potiers	Rue des Bergers	Place des Quatre Saisons
Rue des Charpentiers	Rue des Jachères	Avenue de la Belle Image
Avenue des Moissons	Rue des Guérets	Cour du Parc au Cheval
Rue des Botteleurs	Rue des Chaumes	Allée de la Distillerie
Rue des Glaneuses	Rue des Sillons	Rue Pierre Bezançon
Rue des Faneuses	Rue des Meules	Rue Jean-Magloire Piquet
Rue des Moissonneurs	Rue des Labours	Rue Jean Bordier
Rue des Gerbes	Rue de la Cressonnière	Rue Antoine Mottheau
Rue des Ménétriers	Rue des Grands Roseaux	Rue du Pressoir
Rue des Tisserands	Rue de la Queue de Renard	Allée de l'Orangerie
Rue des Sabotiers	Rue des Blés d'Or	Avenue de Grosbois
Rue des Charretiers	Rue de la Folle Avoine	Rue du Coteau
Rue des Bouviers	Avenue des Buissons	Allée des Graviers
Rue des Ferronniers	Rue Chasse-Lièvre	Rue des Fourneaux
Rue des Savetiers	Rue du Faubourg Saint-Marceau	Allée du Reveillon
Rue des Menuisiers	Rue des Maraichers	Square du Héron Cendré
Rue des Bourreliers	Rue des Jardiniers	La Tuilerie
Rue des Maréchaux Ferrants	Allée des Jardins	Mail de la Justice
Rue des Gardes	Rue des Fleuristes	Rue de la Fontaine Froide
Avenue du Parc	Rue des Espaliers	Rue des Vignerons
Rue des Rémouleurs	Place aux Grains	Rue des Foulours
Avenue des Bruyères	Rue des Semis	Rue des Vendangeurs
		Route de Brie



NORD

CENTRE

SUD

SANTENY

VOUS SOUHAITEZ Y PARTICIPER ?
 Encore très dépendants des conditions sanitaires, nous reviendrons vers vous début septembre pour vous préciser les modalités de participation à l'événement. Si vous souhaitez d'ores et déjà obtenir plus de renseignements, contactez le cabinet du maire au 01 45 10 38 14 – cabinet-maire@marollesenbrie.fr



CANICULE

Se protéger des fortes chaleurs

Pendant la période estivale, notre pays est sujet à des épisodes de fortes chaleurs. L'État met alors en œuvre le Plan Canicule.

Le CCAS tient à jour un registre de recensement nominatif des personnes âgées, isolées ou handicapées afin de favoriser l'intervention des services d'assistance. Chaque personne souhaitant être inscrite sur ce registre peut contacter le CCAS.

La demande peut émaner d'un tiers à la condition que le bénéficiaire ne s'y oppose pas.

Cet été, les communications d'Alerte à la canicule seront relayées également sur les panneaux d'affichage et sur votre Appli mobile Marolles-en-Brie.

CCAS : 01 45 10 38 23 - secretariat-social@marollesenbrie.fr



CAF

Infos accueil

Les espaces numériques des sites d'accueil Caf de Créteil et Champigny ont réouvert. L'accueil, exclusivement destiné à l'accompagnement aux démarches en ligne, se fait uniquement sur rendez-vous via le site caf.fr/allocataires/caf-du-val-de-marne/contacter-ma-caf

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne - Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016

Portage de repas
dans le Val-de-Marne Sud

Votre
agence

01 45 95 79 91

34, avenue
du Général Leclerc
94440 SANTENY



Les Menus Services c'est aussi
du ménage à domicile
avec des produits 100% naturels



SORTIR CET ÉTÉ 21

Profiter de la nature

• Rallye Nature à travers Marolles

Nous vous proposons un rallye simple et ludique à faire seul ou en famille, qui vous permettra de découvrir Marolles-en-Brie autrement. Le but du jeu : découvrir les richesses naturelles de la ville de manière ludique et pratiquer une activité physique douce et accessible à tout âge.

Disponible en téléchargement sur le site www.marollesenbrie.fr, via l'application votre Appli'mobile ou en scannant le QR code ci-contre.



• « Balade branchée »

Une nouvelle balade de la Voie Verte "Du train des roses à la Tégéval" est disponible sur l'application "Balade Branchée". Au cours de cette balade, vous cheminerez sur les traces de l'ancienne ligne ferrée Paris-Bastille/Verneuil-l'Étang jusqu'à l'ancienne gare de Mandres-les-Roses reconverte en ferme pédagogique et découvrirez les différents paysages du plateau agricole de la Brie et de la vallée du Réveillon, ses coteaux, pâtures et vergers.

• Les croisières GPSEA « Au fil de l'eau »

Des croisières sur la Marne et la Seine sont organisées cet été pour les familles les plus modestes dans le cadre du plan d'urgence sociale de GPSEA. Ces croisières sont gratuites et se tiendront sur inscriptions, du 28 au 30 juillet, et du 4 au 6 août, au départ d'Alfortville ou de Bonneuil-sur-Marne. La date limite des inscriptions est fixée au 26 juillet, plus de détails sur le site de la ville www.marollesenbrie.fr ou via l'application votre Appli'mobile. **Réservations : secretariat-social@marollesenbrie.fr**



• Les animations de la Tégéval

- **15 juillet** : balade urbaine accessible à vélo avec Vivacités IDF et l'APF 94 à la découverte de la Tégéval.

- **21 juillet** : la Forêt des 5 sens avec l'artiste Candice Hayat, venez découvrir la Tégéval dans une approche sensible, ludique et naturaliste : observation de la biodiversité, des traces, des empreintes, écoute des chants d'oiseaux.

- **24 juillet** : biodiversité et sciences participatives avec « Les Petits Débrouillards », venez découvrir le camion «Le Science Tour» entièrement équipé comme un laboratoire mobile, rappelant l'émission «C'est pas sorcier». Les animateurs des Petits Débrouillards proposeront des activités avec expérimentations, manipulations et jeux autour de la biodiversité.

Le programme détaillé est disponible sur le site www.lategeval.fr



**PENSEZ À TÉLÉCHARGER
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE**

La Culture en été

- **14 juillet** : Concert des Dot's à 20h au Parc du château à Villecresnes.
- **24 juillet** : Commedia dell'Arte par la compagnie Sans Âge de 16h à 19h au Fief à Villecresnes.
- **19 août** : « Partir en livres » à Périgny. Le Médiabus de GPSEA stationnera le devant le gymnase Alain Mimoun. La Compagnie Le Souffle des livres présentera deux lectures-spectacles pour tous. Renseignement au 06 12 14 30 25.
- **28 août** : Club café ciné avec la projection de « Top Secret » de Jim Abrahams à 21h30 au Fief à Villecresnes
- **29 août** : conte musical « Aqua » avec Scènes de livres à 11h place du marché à Villecresnes.
- Closerie Falbala à Périgny regroupe un grand nombre des collections de la Fondation Dubuffet : maquettes d'architecture, peintures, praticables et costumes du spectacle « Coucou Bazar »...



Festivités estivales

- **13 juillet** : soirée dansante à partir de 18h, foodtrucks et feu d'artifice sur le site des 4 saules à Santeny
- **14 juillet** : feu d'artifice à 22h45 au stade Mo à Mandres-les-Roses
- **29 juillet** : ciné plein air « La La Land » de Damien Chazelle à 22h sur la pelouse de la place des tours grises à Mandres-les-Roses
- **29 août** : ciné plein air « Le Roi Lion » de Disney à 21h sur la pelouse de la place des tours grises à Mandres-les-Roses

En bref

CONSERVATOIRE

Une rentrée optimiste !

L'année scolaire se termine sur une note optimiste avec la reprise des activités de façon presque normale. Les spectacles peuvent à nouveau être programmés et les vacances s'annoncent sous de meilleurs auspices. Tellement de rendez-vous et de moments partagés manqués cette année, voilà venu le temps de revivre ! Profiter des vacances et surtout, ne pas oublier que l'art et l'expression artistique sous toutes ses formes, embellissent nos vies.

Prenez de bonnes résolutions pour la rentrée ! Le Conservatoire propose de la musique, de la danse, du théâtre et vous attend nombreux dès la rentrée prochaine.

Inscriptions au Forum des associations ou en ligne sur www.conservatoiremarolles.fr



MARANDOLLAISE

Retour sur le séjour rando douce

Du 31 mai au 5 juin derniers, un groupe d'adhérents de l'association a pu profiter d'un séjour au cœur du massif du Jura pour des randonnées allant de 6 à 12 km sur un dénivelé de 150 à 300 mètres. Au palmarès des points de vue spectaculaires, les randonneurs ont pu admirer le Belvédère des 2 lacs (Remoray et Saint-Point), Source du Doubs à Mouthe, Source bleue à Montperreux, Saut du Doubs à Villers-le-Lac et le Mont d'Or culminant à 1 463 mètres.

De magnifiques panoramas et une météo des plus clémentes, les randonneurs en ont pris plein les yeux et ont fait le plein d'oxygène pour entamer la prochaine saison de randonnées et de marche nordique.

Si vous aussi vous souhaitez vous aérer dans la convivialité, rejoignez l'association !

SECOURS CATHOLIQUE

Les Marollais solidaires pendant la pandémie

Les enfants et les jeunes Marollais, au travers du Centre de loisirs et de la Maison des Jeunes, collectent depuis plusieurs années maintenant, des vivres pour le Secours Catholique.

Cette année, malgré la pandémie, le Conseil Municipal d'Enfants a organisé une collecte alimentaire et de produits d'hygiène et une collecte de jouets à Noël, largement suivies par les écoliers marollais et leurs familles. Quel bonheur que de voir toutes ces initiatives solidaires portées par la jeunesse pour venir en aide aux personnes en situation précaire. Le résultat de cet engagement est tangible puisque tous les produits de première nécessité collectés ont déjà été remis aux responsables de l'association par les enfants eux-mêmes.

Les commerçants se sont également mobilisés et ont largement contribué aux opérations en faisant la promotion de ces initiatives à travers de l'affichage ou la mise à disposition de flyers.

L'association adresse un grand merci aux jeunes et à leurs animateurs pour leur engagement durable, ainsi qu'à l'association « Le Nez au Vent » et aux Marollais qui soutiennent le Secours Catholique depuis des années. L'association fait le souhait que ce partenariat se poursuive encore dès la rentrée scolaire prochaine.



RENCONTRES MAROLLAISES

Focus : la restauration de siège

Restaurer un siège, que ce soit sur une vieille carcasse à désosser ou un fût neuf, est une opération délicate qui demande de l'observation et qui reste limitée dans le temps. En effet, cette opération est longue et coûteuse et laisse des traces sur les bois. Aucune étape ne doit être oubliée car les erreurs accumulées ne pourront pas être dissimulées à la fin du travail.



Dans un premier temps, il est important de se familiariser avec les outils et le vocabulaire du tapissier. L'acquisition d'outils spécifiques et de matériaux de bonne qualité est indispensable. L'investissement étant important, il est préférable d'avoir plusieurs sièges à retapisser.

L'évolution de l'apprenti tapissier dépend des carcasses qu'il apporte. Il est souhaitable de démarrer par des sièges simples à bois apparents

(chaises, cabriolets), de façon à acquérir les techniques de base, pour, au cours des années, aborder des sièges plus complexes à bois recouverts comme les crapauds, les fauteuils anglais, les clubs.

Ouvert aux débutants et aux plus expérimentés, les cours permettent à chacun d'évoluer à son rythme pour aboutir à un siège fini et correctement restauré.

Inscription au Forum des associations, le 4 septembre.

Troc et Puces du dimanche 26 septembre (cours des écoles des Buissons).
Inscription le 4 septembre au Forum des associations.



LE NEZ AU VENT

Une association qui a le vent en poupe**Bourse aux vélos dimanche 13 juin**

Ce rendez-vous annuel a remporté un très vif succès avec 161 vélos déposés dont 101 achetés et 10 donnés au Secours Catholique. On comptabilise un peu moins de vélos adultes déposés cette année que les années précédentes, eu égard à la pénurie de vélos neufs, et une majorité de vélos enfants et ados.

Location solidaire de vélos à assistance électrique

N'est-ce pas la saison idéale pour tester de nouveaux modes de déplacement ? L'association propose de la location solidaire de vélos à assistance électrique à petit prix : 2 modèles de vélos, un vélo-cargo et un tricycle pour des personnes ayant des problèmes d'équilibre (avec cours de vélo-école).

Rentrée du Pédibus !

Aller à l'école avec le Pédibus de Marolles, c'est à la fois convivial, pratique, éducatif et très bon pour la santé ! Le Pédibus est un « bus à pied » avec un itinéraire, des arrêts et 2 conducteurs pour aller ensemble à pied à l'école le matin, ou aux activités musique et danse en fin de journée. Simple et accessible aux enfants de 4 à 11 ans.

Vous pourrez aussi rencontrer les familles et accompagnateurs de l'année scolaire écoulée lors du goûter annuel du Pédibus, le vendredi 3 septembre à partir de 18h près de l'aire de jeux Junior situé au Parc Urbain.

La Vélo-école reprend le samedi 11 septembre

Vous n'avez jamais fait de vélo ? Vous avez besoin d'une « remise en selle », de conseils pour être plus à l'aise dans la rue à vélo ? Ou bien vous avez du mal à apprendre à votre enfant ?

Des cours collectifs et particuliers sont mis à votre disposition les samedis après-midi dès le 11 septembre prochain. Adultes et enfants dès 6 ans, vous serez encadrés par un moniteur diplômé et des bénévoles formés.

LES AMIS DE MAROLLES

Les vendanges 2020 sont déjà loin !

Après les vendanges vient la vinification qui impose une veille quotidienne sur les 3 semaines suivantes.

L'élevage de la production du vin, une fois la vinification terminée, demande un contrôle permanent du vin et un repos de plusieurs semaines voire de plusieurs mois en cuve. Enfin, la dernière étape, qui consiste à la mise en bouteille a pu se tenir au début du mois de juin.

La cuvée 2020 est très encourageante aux dires des analyses : robe jaune pâle reflets lune, limpide et brillante ; nez ouvert de fleurs blanches, de poire, franc ; attaque souple fruitée, bon équilibre, de la tension petite sucrosité ; finale sapide, gourmande persistance moyenne franche. Vivement la dégustation !

En bref

LA BOULE MAROLLAISE

Championnat des Clubs Vétérans

Le 9 juin dernier, pour la première fois depuis sa création, l'association a participé au Championnat des Clubs Vétérans. Ainsi, c'est sous un beau soleil au stade Gambetta à Saint-Maur-des-Fossés, que les joueurs de la Boule Marollaise ont battu l'équipe de Chevilly-Larue avec un score de 20 à 14, soit 7 victoires pour 4 défaites.

Sur cette belle lancée, il ne reste à nos chers pétanqueurs qu'à rejouer à l'identique ce scénario sur les 4 prochains matchs !

La compétition vous intéresse ou alors vous avez envie de jouer pour le plaisir ? Rendez-vous donc au Parc de la Marinière, vous y trouverez des joueurs prêts à vous accueillir.



YAKADANSE

Retrouvons-nous !

2020-2021 a été une année blanche pour l'association suite aux mesures prises pour endiguer l'épidémie de Covid-19.

Les enfants ont repris leurs activités le 19 mai dernier malgré le couvre-feu à 21h, et vous avez attendu avec impatience le 9 juin pour voir toutes les activités reprendre.

L'association prépare d'ores et déjà la rentrée prochaine, avec encore plus d'envie et de plaisir de revoir tous ses adhérents.

Retrouvez Yakadansé le 4 septembre prochain à l'occasion du Forum des associations.



SUCY SECURITE

*Structure familiale de plus de 40 ans d'expérience
sans sous-traitance
pour une proximité tant géographique qu'humaine*

- **Installation de systèmes d'alarme vidéo, contrôle d'accès**
- **Maintenance et entretien des systèmes**

24h/24 **TELESURVEILLANCE**
VIDEOSURVEILLANCE
INTERVENTION / SITE

01 45 90 76 14 www.sucy-securite.com

7, avenue Albert Sarrault - 94370 SUCY-EN-BRIE

SARL au capital de 330 000 € | RC 439 246 232 000 11

Autorisation : AUT -094-2112-08-18-20130340959

L'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics

JUDO CLUB DE MAROLLES-EN-BRIE

Plus qu'un club sportif !

Fondé en 1980, le Judo Club de Marolles en Brie (JCMB) est une association sportive, affiliée à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJA).



Club familial et formateur, le JCMB s'efforce de répondre aux attentes du plus grand nombre et de faire progresser ses adhérents ; selon leurs motivations et leurs aspirations, dans le plaisir et l'épanouissement de chacun au travers de résultats sportifs, de passages de grades, d'amélioration de sa forme physique ou de développement personnel.

Homme, femme, débutant, initié ou encore sportif confirmé ou de loisir, quelle que soit votre motivation et votre condition physique ou votre âge, vous pourrez vous épanouir au travers de l'une des 3 disciplines proposées au sein du club : le judo (dès 4 ans), le jujitsu et le taïso.

Dirigeants et professeurs veillent à ce que ces activités soient pratiquées dans le respect des valeurs éducatives du code moral du judo : respect, sincérité, courage, modestie, amitié, politesse, honneur, contrôle de soi.

Au-delà de la pratique sportive en loisir ou compétition, l'association est un lieu de vie et d'échanges conviviaux, notamment au travers des manifestations organisées tout au long de l'année (fête, Dojo Family, tournoi, journée des arts martiaux, entraînement de masse, pratique d'autres activités sportives ...). Le JCMB, plus qu'un club sportif !

Dans une ambiance conviviale, venez vous dépenser physiquement, faire des rencontres, partager des valeurs dans l'un des plus beaux dojos du Val-de-Marne, encadrés par des professeurs diplômés d'état.

En attendant de vous rencontrer sur les tatamis ou lors du forum des Associations, vous pouvez découvrir le club au travers de cours d'essai ou sur le site jc-marollesenbrie.fr

KARATE DO SHUKOKAI

Une pratique pour tous

La saison 2020/2021 aura eu le mérite de permettre aux adhérents de mettre en pratique certaines valeurs enseignées au Dojo : courage et patience ! Pendant cette période de pandémie où les restrictions ont fortement impacté la pratique au Dojo, des cours à distance ont été mis en place pour accompagner au mieux les adhérents.

À l'aube de la nouvelle saison, une présentation des différentes activités du club permettra à tout un chacun de se représenter ce qu'est la pratique du Karaté. En effet, le Karaté est possible à tous les âges et à toutes les conditions (jeune, moins jeune, senior ou encore en situation de handicap).

Le Karaté Do est un art martial permettant de se détendre et de libérer les tensions afin de donner de l'assurance et de se sentir mieux dans sa tête et dans son corps. Une session Karaté seniors (60 ans et plus) a été créée afin de permettre un démarrage physique plus doux et adapté, bien que le karaté pratiqué soit le même que dans les autres cours.

L'activité Body Karaté consiste à réaliser des enchaînements réalistes de karaté, chorégraphiés sur de la musique. L'entraînement physique est important et progressif, et aucun contact n'est pratiqué.

En bref

FOOTBALL CLUB MAROLLES

Rien n'arrête le FCM !

Le Covid-19 n'a pas fait barrage aux footballeurs en herbe !

L'activité foot ayant lieu en extérieur, le club a pu rester ouvert presque toute la saison et maintenir les stages pendant les vacances scolaires.

Comme l'amour du sport ne se pratique pas seul, le FCM a proposé d'accueillir gracieusement d'avril à juin, les sportifs licenciés des autres associations marolaises condamnées à rester fermées.

Avant la reprise de la saison, un stage est organisé pour l'école de foot cet été, du 23 au 27 août, le goûter est offert par l'équipe dirigeante du FCM.

Cet épisode sanitaire se clôture enfin et dès la rentrée le club appliquera un geste financier sur les licences de la saison 2021/2022. Les nouveautés ne s'arrêtent pas là, le club souhaite créer dès la rentrée, une équipe loisirs homme/femme et une équipe vétérans. Deux animateurs parmi les 10 encadrants, préparent leur Diplôme d'État sur la saison 2021/2022. Le club a pour objectif d'obtenir le Label Qualité cette saison encore, un titre déjà obtenu 5 fois.

En bref, une année qui se présente très bien et qui accueillera de beaux moments festifs encore.

Rendez-vous au Forum des associations !



AGENDA CULTUREL & ÉVÈNEMENTIEL 2021

ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX

ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

CENTRE CULTUREL 'LA RUE'

SEPTEMBRE

SAMEDI 18 & DIMANCHE 19

Journées Européennes
du Patrimoine

Rallye Culture / Visites de la ville
et de l'église / Journées festives au
Domaine de Grosbois

VENDREDI 24

TOUTE LA JOURNÉE

Fête des Voisins

18H30 - 20H30

Exposition « Balade Irlandaise »

21H

Concert du groupe « Los Celtics »

Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 25

15H - 19H

Exposition « Balade Irlandaise »

21H

Concert du groupe « Los Celtics »

Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

DIMANCHE 26

9H - 18H

Troc et Puces (Rencontres Marollaises)

10H - 15H

Exposition « Balade Irlandaise »

15H30

Concert du groupe « The Froggy

Stew » / Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

OCTOBRE

VENDREDI 1^{ER}

21H

Théâtre « Moi, je crois pas »

de Jean-Claude GRUMBERG

par la Compagnie Théatoc

Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

CENTRE CULTUREL 'LA RUE'

38 Rue François Coppée,
94520 Mandres-les-Roses

Plein tarif : 14€ / Tarif enfant : 6€

Tarif réduit habitant du Plateau Briard : 10€
(sur présentation d'un justificatif de domicile)



SAMEDI 2

21H

Théâtre « Moi, je crois pas »

de Jean-Claude GRUMBERG

par la Compagnie Théatoc

Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

JEUDI 7

20H30

Café ciné « Hommage à Jean-
Pierre Bacri », par Alain Tarlet-
Gauteur

Projection du film « Kennedy et
moi » suivi d'une présentation de
son contexte de l'époque, inter-
view, filmographie et discussion

autour du film

Entrée libre (sur réservation)

VENDREDI 8

21H

Théâtre « Cuisine et Dépendances »,

une pièce d'Agnès Jaoui et Jean-
Pierre Bacri, interprétée par la

troupe Blouses en Scène

Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 9 & DIMANCHE 10

TOUTE LA JOURNÉE

Salon International des Métiers
d'Arts – Gymnase de Marolles

SAMEDI 9

21H

Théâtre « Cuisine et Dépendances »,

une pièce d'Agnès Jaoui et Jean-
Pierre Bacri, interprétée par la

troupe Blouses en Scène

Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

JEUDI 14

SOIRÉE

Café littéraire sur le thème
d'« Octobre Rose »

Lectures et discussions autour des
ouvrages de Chantal Cadoret et
Eric Baude.

VENDREDI 15

19H

Auberge espagnole et vernissage
d'expositions d'artistes locaux

20H30

Spectacle de marionnettes

par l'association Bas les Pattes

Tarifs : 8€ / 5€ / 3€ (-12ans)

DIMANCHE 17

15H30

Kamishibai, conte fantastique pour
adultes et enfants

Entrée libre (sur réservation)

JEUDI 21

20H30

Café littéraire « Deux aspects de la
poésie française. Jean de la Fontaine
et Charles Baudelaire »

Entrée libre (sur réservation)

VENDREDI 22

20H30

Concert « The Dot's »

Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 23

MATINÉE

Opération Fais-moi peur !

Distribution de citrouilles pour
Halloween

LE POINT CULTURE 27

20H30

Conférence « La tapisserie de Bayeux » par l'association Villecresnes Patrimoine
Entrée libre (sur réservation)

NOVEMBRE

VENDREDI 12

19H

Auberge espagnole et concert « Il y a 100 ans Georges Brassens naissait à Sète » par le trio Jérôme Malo – Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

JEUDI 18

20H30

Café ciné « Tchao Pantin ». Hommage à Coluche et Claude Berri
Entrée libre (sur réservation)

VENDREDI 19

21H

Concert « La Brénadienne »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 20

21H

Concert « La Brénadienne »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

DIMANCHE 21

15H30

Cérémonie de remise de prix du Festival de courts métrages « Regarde Ici »
Entrée libre (sur réservation)

JEUDI 25

20H30

Café littéraire « Marguerite Duras, les côtés cachés d'une femme de lettres »
Entrée libre (sur réservation)

VENDREDI 26

21H

Concert « Danny Buckton Trio »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 27

SOIRÉE

Illuminations de Noël : animations au Centre Commercial des Buissons

15H OUVERT AU PUBLIC

Assemblée Générale des Amis de Marolles – Espace des Buissons (spectacle, repas et animations)

21H

Concert « Danny Buckton Trio »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

DIMANCHE 28

15H30

Café ciné « A Silent Voice », un manga original sur le thème du harcèlement à l'école
Entrée libre (sur réservation)

DÉCEMBRE

JEUDI 2

20H30

Concert « Pep's Lemon »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€ – Les recettes seront reversées pour moitié au Téléthon

VENDREDI 3

21H

Théâtre « Les Amis du Placard » de Gabor Rassov, par la Compagnie Leonard Cobiant – Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 4

21H

Théâtre « Les Amis du Placard » de Gabor Rassov, par la Compagnie Leonard Cobiant – Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

DIMANCHE 5

15H30

Café ciné « Le cinéma muet » avec pianiste, organisé par Mandres-les-Roses – Entrée libre (sur réservation)

JEUDI 9

20H30

Café ciné « Les comiques du cinéma muet » et concert de musique
Entrée libre (sur réservation)

VENDREDI 10

21H

Théâtre « Occident », de Rémi Devos, par la troupe « Les Drôles d'Oiseaux » – Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 11

À CONFIRMER

Spectacle de Noël

21H

Théâtre « Holm-Up », une comédie écrite et mise en scène par Marc Lepage – Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

DIMANCHE 12

15H30

Théâtre « Holm-Up », une comédie écrite et mise en scène par Marc Lepage – Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

JEUDI 16

19H

Soirée de l'association La Rue (auberge espagnole et spectacles divers) – Entrée libre (sur réservation)

VENDREDI 17

21H

Concert « Balma »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 18

21H

Concert « Balma »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

SAMEDI 18

10H30

Choco Littéraire (café littéraire pour enfants)

SAMEDI 18

21H

Concert « Balma »
Tarifs : 14€ / 10€ / 6€

DIMANCHE 19

15H30

Spectacle pour enfants par la troupe « Bas les Pattes » et tours de magie
Entrée libre (sur réservation)

DU 20 AU 29

LES LUNDIS, MARDIS ET MERCREDIS

Festival de documentaires sur la nature



Pourquoi Monsieur Boye a-t-il quitté, dans un grand fracas, l'équipe de Sylvie Gerinte, en son temps ?

On pourrait supposer qu'il avait un programme radicalement différent à proposer aux marollais ! Vraiment ?

La seule différence que l'on peut constater, à ce jour, est la gestion de **la police municipale qui, il faut bien le dire, ne remporte pas un franc succès auprès des marollais, sauf auprès des jeunes délinquants qui fument et trafiquent, en toute tranquillité, aux pieds des immeubles, et nuisent de toutes les manières à la vie des riverains.**

Tout le reste est rigoureusement identique aux actions de la majorité municipale précédente !

- **Pourquoi avoir fait deux listes électorales, pour en arriver là ??**

- « Cœur de Village »

D'après le Marolles Infos, les travaux de « Cœur de Village » commenceraient en septembre !

A dire vrai, cette affirmation est assez surprenante, quand on sait que **les permis de construire n'étaient valables que jusqu'au 11 avril.**

En effet, passé cette date, si aucun travaux n'était engagé, **(constaté, deux fois, par huissier de justice), les permis de construire n'étaient plus valables !**

Alors que penser de cette entreprise, puisque, **juridiquement, Monsieur le Maire ne doit pas autoriser ces constructions en**

l'état ? Y aurait-il deux poids deux mesures en matière de droit ?

- **Encore et toujours des problèmes de stationnement aux Terrasses de la Forêt.**

Le manque de places de parking empoisonne encore la vie des résidents ainsi que celle des parents d'élèves.

Le sans gêne de certains en est actuellement la cause, mais ces incidents témoignent de la situation compliquée qu'est le stationnement à cet endroit : trop de logements, pour trop peu de stationnements, avec, à la clé, des problèmes de voisinages et de riverains.

Il aurait suffi, à l'époque, de revoir la dimension du projet à la baisse pour y échapper.

Pourtant ce problème n'est rien, **comparé à la crise majeure qui surviendra avec le projet « Cœur de Village ».**

Depuis 13 ans, nous alertons les municipalités successives, mais rien n'y fait :

Il faut « construire » à tout prix !!!

Eh bien, le prix sera celui de la dégradation du cadre et de la qualité de vie des Marollais !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Profitez pleinement de la liberté retrouvée.

Venez visiter notre nouveau site web. Vous y retrouverez l'histoire de toutes nos publications : marollesmonvillage.com

« Marolles, mon village »

<https://www.facebook.com/marollesmonvillage/>

Votre avis ou vos questions à marollesmonvillage94@gmail.com



Où en sommes-nous de la **démocratie participative, des projets, des promesses ?**

Budget, une présentation qui se veut simplifiée mais qui en réalité est simpliste et erronée !

Comment comparer les dépenses de notre police communale composée de 4 policiers présents 6 jours sur 7 uniquement sur notre commune, avec celles de la police pluri communale comptant **aujourd'hui 4 policiers, pour 4 communes.** Vous pouvez en juger par vous-même.

A ce jour, nous déplorons toujours de ne pas voir d'embauches supplémentaires. **A quand les agents promis ?**

Il est dit dans le Marolles Infos que cette mutualisation permet de faire des économies sur le budget du personnel. **Comment expliquer alors une augmentation de 200 000€ sur ce même poste ?**

Non, la situation sanitaire n'explique pas tout : pas de sorties dans les écoles, au centre de loisirs, à la maison des jeunes, au CCAS, moins de ménage avec une occupation de la salle des fêtes réduite au minimum, idem pour la Maison des arts et de la musique. Ce sont autant d'économies qui compensent largement les embauches temporaires.

Est-il bon de se vanter de ne pas avoir eu recours à des emprunts alors que l'Etat dans le cadre du plan de relance proposait des taux inférieurs à 1% pour des investissements en lien avec les économies d'énergie ? Nos bâtiments communaux sont

pourtant très énergivores !

Aménagement de loisirs rue Chasse Lièvre : Comme vous, nous avons découvert ce nouveau lieu ! Jamais en tant qu'élus nous n'avons été informés et consultés.

En effet si tel avait été le cas nous aurions alerté sur la constructibilité de cette zone sise sur la commune de Santeny, en zone N dans le PLU (non constructible et non aménageable) et zone protégée par les monuments historiques.

Comment expliquer autant d'amateurisme dans une équipe composée d'anciens élus (1 mandat pour le Maire et au moins 4 pour deux adjoints) ?

Pour finir, cette équipe dont le slogan est "la démocratie participative" démontre encore une fois une différence entre les paroles et les actes. **Nous aurions préféré une grande enquête auprès de tous les jeunes marollais concernant leurs besoins** plutôt qu'auprès de 12 d'entre eux.

Cela ne s'apparente pas à un projet d'intérêt général.

Voici quelques exemples qui démontrent que le bilan après 12 mois de mandat n'est pas à la hauteur des engagements promis.

Nous vous souhaitons de belles vacances, profitez de vos familles et de vos amis après ces longs mois de restrictions.

Vos élus à votre écoute :
elus.vivremarolles@gmail.com

UN ÉTÉ POUR TOUS

Le retour des beaux jours, conjugué à l'allègement des restrictions sanitaires, a été l'occasion, pour de nombreux Marollais de se retrouver autour d'événements, en témoignent les succès de Marolles en Fête ou encore du Cinéma en plein air.

La période estivale est synonyme pour beaucoup d'entre nous de soleil, de détente et de dépaysement. Toutefois, à Marolles-en-Brie, l'été ne sera pas de tout repos.

Car si vous êtes nombreux à pouvoir prendre quelques semaines pour partir en vacances, **nous souhaitons que chacune et chacun d'entre vous puissent aussi passer un bon été à Marolles.**

Un été à découvrir ou redécouvrir notre commune grâce au Rallye Nature lancé il y a quelques jours. Un parcours simple et ludique à travers les richesses naturelles de notre Ville, à faire seul ou en famille.

Un été où nos enfants pourront se dépenser grâce aux stages multisports. Lancés eux aussi il y a quelques jours, ces nouveaux stages permettent d'élargir l'offre de loisirs aux enfants marollais pendant la période estivale. Notons aussi l'ouverture du Centre de Loisirs les deux premières semaines d'août, en partenariat avec la Ville de Santeny, afin d'offrir une solution de garde aux parents et familles marollais.

Un été animé sur notre territoire avec des concerts à Villecresnes, une multitude d'animations sur la Tégéval, une matinée contes à Périgny... Il y en a pour tous les goûts sur le Plateau Briard.

Un été studieux pour l'équipe municipale et les services municipaux car consacré à la préparation de la rentrée. Nombreux sont les dossiers ou événements qui vont se concrétiser au mois de septembre : travaux dans les écoles, Forum des associations, organisation des premiers points quartier, des Journées du Patrimoine, lancement du Rallye Culture...

A Marolles-en-Brie, **l'été sera aussi très chaud.** Notre Centre Communale d'Action Sociale a déjà lancé son plan Canicule. Toutefois, restons vigilants et n'hésitons pas à prendre soin de nos proches et de nos aînés particulièrement fragiles aux fortes chaleurs.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonne vacances à toutes et tous.

Groupe de la majorité municipale

Clin d'œil

ÉLECTIONS

Résultats du scrutin de juin 2021

Les 20 et 27 juin derniers ont eu lieu les élections départementales et régionales.

Voici les résultats obtenus sur la région et le canton :

Région Ile-de-France :

Valérie PECRESSE – 45,73% des votes exprimés

Julien BAYOU – 33,82% des votes exprimés

Jordan BARDELLA – 10,83% des votes exprimés

Laurent SAINT-MARTIN – 9,62% des votes exprimés

Le taux d'abstention des élections régionales est de 66,80%.

Canton Plateau Briard :

Karine BASTIER/Patrick FARCY – 74,57% des votes exprimés

Laurent JOLLY/Gorete VARANDAS – 25,43% des votes exprimés

Le taux d'abstention des élections départementales est de 68,87%.



Votre mairie



HORAIRES D'ÉTÉ

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi. Tél. : 01 45 10 38 38 – Mail : accueil@marollesenbrie.fr.

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-18h (du 5/07 au 23/08)

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h (fermeture le samedi du 17/07 au 21/08)

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 30

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi
au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Le service vous reçoit désormais aux ateliers des services techniques les lundi et mardi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h. Tél. : 01 45 10 03 32

POLICE MUNICIPALE

1bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY



HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr



Votre publicité dans le Marolles Infos ?

Contactez-nous à publicite@marollesenbrie.fr
ou au 01 45 10 38 38.



État civil

Bienvenue aux bébés :

- Mélina DAROUKH, le 25.04.2021
- Romane DEHU, le 12.05.2021

Ils se sont dit oui :

- Jérémy HARTNAGEL et Julie PARVAUD, le 24.04.2021
- Axel PANOSSIAN et Amanda BRETEL, le 14.05.2021
- Olivier-François BOSCHAT et Virginie PAMPELUNE, le 22.05.2021

Ils nous ont quittés :

- Lionel MINARD, le 24.03.2021
- Jacques BONNES, le 15/08/2020
- Nicole LEROY veuve D'INCA, le 10.04.2021
- Monique SCIRY veuve GUILHE, le 10.05.2021
- Claude JÉROME, le 13.05.2021
- Corine MAZAUD épouse ALRIC, le 14.05.2021
- Sylvie DIEBOLD épouse BARNIER, le 17.05.2021
- Thierry DELEPORTE, le 22.06.2021



Dir. pub. : Alphonse Boye
Rédac. chef : Service communication
Concept. graph. : Service communication
Impression : DESBOUIS GRESIL
Distrib. : FAB DISTRIB
Tirage : 2000 exemplaires
Photographies : 123RF et service communication





BLUEGREEN

Evadez-vous

TOUTE L'ANNÉE

GOLF
INITIATIONS
GRATUITES

ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS
sur bluegreen.fr

GOLF BLUEGREEN

MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie

Marolles Infos n° 175 Juillet - Août - Septembre 2021

FORUM DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 4 SEPT.

9H30 - 12H30 | 14H30 - 17H30

PARC URBAIN